

## LE RETOUR DES SITES ÉPHÉMÈRES

Le constat du **Réseau Anti-Arnaques** est net : la période estivale est propice au développement des sites éphémères.

Ils concernent essentiellement des produits saisonniers ainsi que des produits de santé bien-être.

Ces sites, à ne pas fréquenter, sont facilement identifiables :

- une accroche publicitaire pour un seul produit
- un prix systématiquement accompagné d'une réduction exceptionnelle (- 50 %) alors que c'est la première fois que vous découvrez ce produit ;
- un hébergeur de site canadien (**SHOPIFY**) réputé pour être peu regardant sur la publication des mentions légales ;
- une impossibilité d'identifier le nom de la société concernée et de connaître son implantation géographique ;

Autrement dit, effectuer une commande auprès de ce genre de sites vous expose fortement à des désagréments (délais de livraison, qualité) avec un professionnel injoignable et installé à l'autre bout du monde...



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))